

La Collectivité européenne

d'Alsace

de A à Z





La Collectivité européenne d'Alsace, vous en avez déjà entendu parler... ou pas du tout ?

Quel que soit votre niveau de connaissance, la Collectivité européenne d'Alsace concerne absolument tous les citoyens d'Alsace.

Portée par les deux Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, elle existe depuis le 2 août 2019, date à laquelle a été promulguée la Loi Alsace qui en définit les contours.

Elle entre officiellement en fonction le 1^{er} janvier 2021.

Avec ce fascicule, vous saurez tout, de A à Z, sur cette collectivité alsacienne semblable à nulle autre pareille en France.

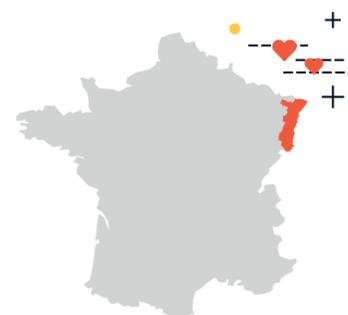
Alsace |

Les Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, en co-construction avec l'État, ont obtenu la renaissance administrative de l'Alsace sous la forme d'une collectivité totalement inédite et unique: la Collectivité européenne d'Alsace qui entrera en fonction le 1^{er} janvier 2021.

Pour bien comprendre ce que sera la Collectivité européenne d'Alsace, commençons par ce qu'elle ne sera pas: elle n'est pas une simple fusion des Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

La Loi Alsace, promulguée le 2 août 2019, en définit les contours. Ainsi la Collectivité européenne d'Alsace remplace les deux Conseils départementaux dont elle poursuit toutes les missions. Mais surtout, elle dispose également de compétences nouvelles, liées notamment à sa situation frontalière. Vous les découvrirez au fil de ces pages.

Pour l'Alsace, c'est une véritable renaissance. Sa dimension européenne a été inscrite dans son nom; parce qu'elle abrite le Parlement européen à Strasbourg, bien sûr mais surtout parce que l'Alsace est frontalière de l'Allemagne et de la Suisse, et que c'est dans ses échanges du quotidien et de proximité avec les pays voisins, que l'esprit européen prend véritablement corps.



LE +

Un symbole qui compte

Un marqueur alsacien peut à nouveau être apposé au dessus du 67 ou du 68 sur les plaques minéralogiques.

Binôme |

L'Assemblée de la Collectivité européenne d'Alsace sera composée de conseillers d'Alsace. Un binôme homme / femme sera élu dans chacun des 40 cantons d'Alsace. Ils seront donc au nombre de 80.

Ce mode d'élection vous rappelle quelque chose ?

C'est bien le même que celui des conseillers départementaux actuels. En mars 2021, lorsque les habitants des départements de France éliront leurs conseillers départementaux, les Alsaciens, eux, éliront leurs Conseillers d'Alsace, selon les mêmes modalités et aux mêmes dates.

Entre l'entrée en fonction de la Collectivité européenne d'Alsace, le 1^{er} janvier 2021 et l'élection des conseillers d'Alsace, en mars 2021, les conseillers départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin resteront en place. Ils éliront, parmi eux, un Président ou une Présidente pour cette période transitoire.

Après les élections de mars 2021, la nouvelle assemblée élira un Président ou une Présidente de la Collectivité européenne d'Alsace.



LE +

Ce qu'on y gagne

Une seule collectivité au lieu de deux pour agir dans la proximité à l'échelle de l'Alsace, une seule assemblée au lieu de deux, une seule administration au lieu de deux.

Culture

En matière de culture et de patrimoine, la Collectivité européenne d'Alsace poursuit les politiques conduites jusqu'alors par les Départements. L'objectif: agir pour que tous aient accès à la culture, vecteur d'intégration et d'ouverture à l'autre.

Les Départements sont engagés, par leurs compétences et de manière volontariste, dans de nombreuses actions culturelles et patrimoniales.

Médiathèque départementale, enseignements artistiques, langue et culture alsaciennes, archives, travail de mémoire, culture scientifique, préservation du patrimoine constituent les ancrages de la démarche départementale.

La Collectivité européenne d'Alsace renouvellera l'engagement des Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin pour le mettre au service de l'alliance des territoires et de la cohésion sociale, et notamment en développant des services publics culturels de proximité, en articulant culture, tourisme et économie créative, et en valorisant le réseau des châteaux forts alsaciens.



LE +

Ce qui change

La Collectivité européenne d'Alsace développera plus facilement des politiques rhénanes et harmonisées à l'échelle de l'Alsace.

Démocratie

Le 1^{er} janvier 2021, la Collectivité européenne d'Alsace ne sera pas un produit fini, prêt à l'emploi. Sa construction, en phase active depuis déjà plusieurs mois, se poursuivra encore après son entrée en vigueur. Elle fera appel, de diverses manières, aux contributions des citoyens.

Pour être proche des Alsaciens et en mesure de répondre pleinement à leurs attentes, la Collectivité européenne d'Alsace sera à l'écoute des citoyens. Déjà au printemps 2018, alors qu'elle n'était encore qu'un projet, près de 15 000 Alsaciens avaient pu s'exprimer sur la plateforme Expression citoyenne pour l'Alsace.

Par ailleurs, la Loi Alsace qui définit les contours de la Collectivité européenne d'Alsace instaure un Conseil de développement alsacien. Ses membres seront issus des milieux économiques, culturels, sociaux, éducatifs, scientifiques, environnementaux, associatifs... Ce Conseil pourra contribuer à l'évaluation et au suivi des politiques publiques de la Collectivité européenne d'Alsace. Il pourra notamment être consulté sur le schéma de coopération transfrontalière c'est-à-dire le document que doit produire la Collectivité européenne d'Alsace pour fixer les grands objectifs et enjeux de la coopération avec l'Allemagne et la Suisse. C'est une manière inédite d'agir dans la proximité en impliquant la société civile dans la construction de l'avenir de l'Alsace.



LE +

Ce qui est renforcé

La participation active des citoyens à la construction et à la vie démocratique de la Collectivité européenne d'Alsace lui permettra d'être encore plus proche des Alsaciens.

Emploi

Le renforcement de la coopération transfrontalière et du bilinguisme, compétences spécifiques à la Collectivité européenne d'Alsace, généreront de nouvelles opportunités pour le développement de l'emploi.

Dynamiser l'emploi et l'insertion est une priorité dans la continuité des actions conduites par les Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin qui mènent déjà des politiques très volontaristes et innovantes en la matière. Ces dernières années, celles-ci ont notamment fait baisser de manière significative le nombre de foyers allocataires du RSA.

La Collectivité européenne d'Alsace injectera plus d'un milliard d'euros chaque année dans l'économie, dont les 2/3 soutiendront directement des dizaines de milliers d'emplois. De plus, son engagement au cœur des territoires lui apporte une connaissance fine des forces présentes sur le terrain lui permettant d'imaginer des synergies et de mettre en relation des projets porteurs d'emploi.

Avec la Collectivité européenne d'Alsace et l'essor de projets économiques de dimension transfrontalière, des milliers d'emplois supplémentaires sont en jeu. Il en va de même pour l'apprentissage de l'allemand: le multilinguisme multipliant par trois les chances des jeunes d'accéder à un emploi en Alsace, dans le Bade-Wurtemberg ou la région de Bâle.



LE +

Ce qui est renforcé

En réunissant les compétences départementales en matière d'emploi et d'insertion, en agissant sur le renforcement du bilinguisme et la coopération transfrontalière, en favorisant le développement économique de proximité, l'ensemble des leviers indispensables à l'emploi est renforcé.

Famille

Secteur phare des interventions départementales, la Collectivité européenne d'Alsace s'appuiera sur les compétences départementales en la matière et les renforcera pour assurer aux enfants un développement dans les meilleures conditions possible.

L'Alsace est par l'âme et par le cœur, une « Terre de familles ». Un territoire dont le droit local tend d'ailleurs, par bien des aspects, à entretenir cette caractéristique remarquable. Ce qui a été encore démontré tout récemment avec la crise sanitaire. Chef de file de l'action sociale, la Collectivité européenne d'Alsace placera l'accompagnement des familles au cœur de ses politiques de solidarité.

Suivi de grossesse, accueil et suivi des tout-petits, protection maternelle et infantile, formation et agrément des assistantes maternelles, aide à la parentalité, protection de l'enfance, agrément d'adoption... la nouvelle collectivité met à disposition des moyens, du personnel et des infrastructures pour aider les familles, en priorité les plus modestes. Toutes les actions sont déclinées dans des schémas pluriannuels en lien avec des partenaires présents sur l'ensemble du territoire, tant dans le domaine de la prévention qu'en protection, pour le bien-être des enfants et dans l'intérêt de leurs familles.



LE +

Ce qui est renforcé

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage à maintenir l'essence même de la politique famille, à savoir la proximité et les solidarités.

Gestion

Les Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont voté, début 2020, leur dernier budget annuel. Dès 2021, la Collectivité européenne d'Alsace sera sur les rails avec un budget propre de plus de 2 milliards d'euros.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la crise sociale qui en découle ont un coût important pour les deux Conseils départementaux. Le budget de la Collectivité européenne d'Alsace en sera naturellement impacté.

Son budget prendra appui sur le modèle de gestion « à l'alsacienne » que les Conseils départementaux ont su mettre en œuvre ces dernières années avec une fiscalité au plus bas, une maîtrise des dépenses courantes et le maintien au plus haut des investissements. Plus que jamais, il se devra d'être vertueux, dynamique et innovant pour notamment maintenir les solidarités sociales, accompagner les Alsaciens les plus fragiles, et dans le même temps soutenir les secteurs les plus touchés. Pour préparer cette échéance et la mise en cohérence des budgets haut-rhinois et bas-rhinois, les directions des finances des deux Conseils départementaux sont d'ores et déjà placées sous la responsabilité d'un seul directeur.



Ce qu'il faut retenir

La crise sanitaire a mis au jour la pertinence de l'échelon alsacien pour protéger les citoyens au plus près des réalités du terrain.

Handicap

Des jeunes mamans avec leurs tout-petits à nos aînés les plus âgés, la solidarité avec les personnes les plus fragiles sera l'un des grands « cœurs de compétences » de la Collectivité européenne d'Alsace. Elle y consacra la plus grande part de son budget.

Quelles que soient les situations, y compris les situations de handicap, les personnes doivent pouvoir rester actrices de leur vie.

Les prendre en considération, c'est le quotidien des travailleurs sociaux de la Collectivité européenne d'Alsace qui exercent leurs missions avec tous les partenaires de l'action sociale (CAF, Sécurité sociale...) et du tissu associatif particulièrement important en Alsace.

Pour accomplir cette mission, la Collectivité européenne d'Alsace s'appuiera sur les structures qui interviennent auprès des personnes handicapées dans le Bas-Rhin (Maisons de l'Autonomie) et le Haut-Rhin (Maisons Départementales des Personnes Handicapées) et qui notifient leurs droits.



Ce qu'il faut retenir

Les MDA et les MDPH resteront les guichets uniques d'accueil, d'information, de conseil et d'attribution des droits pour les personnes en situation de handicap et leurs familles.

Initiative locale

À l'écoute des initiatives locales et solidaires avec les territoires, les Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin sont, au quotidien, partenaires des acteurs locaux (communes, intercommunalités, associations).

La Collectivité européenne d'Alsace poursuivra les missions des deux Conseils départementaux. Elle sera une collectivité de proximité qui soutiendra et facilitera les initiatives locales.

Elle agira de manière concertée avec les communes, les intercommunalités et le tissu associatif alsacien pour déployer des stratégies territoriales efficaces et solidaires. Elle participera au financement de leurs projets les plus pertinents et les plus utiles aux Alsaciennes et aux Alsaciens.



Ce qu'il faut retenir

Les différentes politiques publiques de la Collectivité européenne d'Alsace et les agents du service public alsacien se situeront au plus près des citoyens et sur l'ensemble de notre territoire.

Jeunesse

La Jeunesse est l'atout fort de l'Alsace, son futur, et la Collectivité européenne d'Alsace en a pleinement conscience. Aussi, elle entend bien l'accompagner et l'aider à se construire, à grandir, à s'ouvrir au monde, et de par ses actions, à réduire les inégalités sociales.

La Collectivité européenne d'Alsace intensifiera l'action des deux Départements menée jusqu'alors pour favoriser l'épanouissement et la réussite de tous les jeunes Alsaciens.

Son action est multiple et transversale : construction et entretien des collèges, développement de projets pédagogiques tout au long du parcours éducatif par la mobilisation des politiques sportives, culturelles, sociales et environnementales, lutte contre les inégalités et les différences, accompagnement à l'apprentissage et à l'exercice de la citoyenneté, encouragement au bilinguisme, aides financières pour les familles ou organismes partenaires, aide à l'insertion sociale et professionnelle, accompagnement sur les questions liées à la santé et à la sexualité... Toutes ces actions ont un même objectif : offrir les meilleures perspectives d'avenir aux jeunes Alsaciens de 11 à 25 ans.



Ce qui est renforcé

La Collectivité européenne d'Alsace fait le pari de la jeunesse et veut s'affirmer comme un acteur incontournable de la réussite éducative.

Kilomètre

La Collectivité européenne d'Alsace gèrera toutes les routes alsaciennes (départementales, nationales et la quasi-totalité des deux autoroutes), soit 6 300 kilomètres. Elle pourra ainsi mettre en place une redevance pour réguler le trafic des poids lourds.

En 2005, l'Allemagne a instauré une taxation du trafic poids lourds en transit sur l'axe nord-sud parallèle au Rhin.

Depuis, ce trafic s'est considérablement reporté sur l'axe nord-sud côté alsacien, impactant grandement la sécurité des usagers en intensifiant l'encombrement des routes et en accélérant l'usure des chaussées. Pour rétablir l'équilibre de part et d'autre du Rhin, les promoteurs de la Collectivité européenne d'Alsace ont souhaité qu'elle puisse être en capacité d'instaurer également un mécanisme financier de régulation du trafic poids lourds sur les routes de son territoire. C'est dans cet objectif qu'en plus des routes départementales qui lui reviendront de fait au 1^{er} janvier 2021, la Collectivité européenne d'Alsace gèrera aussi les routes nationales et les autoroutes (excepté deux petits tronçons au nord et au sud concédés à des sociétés d'autoroutes). Les moyens financiers et humains nécessaires à leur gestion et à leur entretien lui seront également transférés.



LE + pour les Alsaciens

La gestion de toutes les routes alsaciennes par la Collectivité européenne d'Alsace a pour objectif de gagner en fluidité et en sécurité.

Logement

La Collectivité européenne d'Alsace participera aux politiques de développement des logements à vocation sociale tout particulièrement. L'accès au logement des personnes les plus fragiles doit être garanti. C'est un droit fondamental.

Aux côtés de l'État, la Collectivité européenne d'Alsace sera l'un des tout premiers partenaires de la politique du logement.

Elle aura à poursuivre les garanties d'emprunt pour aider les bailleurs sociaux à rénover leurs habitats ou construire de nouveaux logements. Elle continuera à financer les opérations de renouvellement urbain pour la transformation des quartiers difficiles. Elle octroie aussi des primes pour les propriétaires les plus modestes pour financer la réhabilitation thermique.



LE +

Ce qu'il faut retenir

Les Agences départementales d'information sur le logement (ADIL) fusionneront en une seule qui agira en cohérence à l'échelle alsacienne et dans la proximité.

Mobilité

La mobilité douce n'est pas un vain mot en Alsace, premier territoire cyclable de France et destination privilégiée des cyclotouristes.

Le site alsacevelo.fr a été mis en œuvre par Alsace Destination Tourisme, fusion dès 2016 des Agences de Développement Touristique du Haut-Rhin et du Bas-Rhin en préfiguration de la Collectivité européenne d'Alsace. En 2018, il publiait la toute première carte cyclotouristique à l'échelle alsacienne.

Pour répondre aux besoins des 31 % des cyclistes alsaciens qui en font un usage quotidien et augmenter encore le nombre d'utilisateurs, la Collectivité européenne d'Alsace orientera ses politiques pour un usage utilitaire du vélo (domicile/travail) en complément du réseau touristique existant. L'objectif est d'encourager et de promouvoir la desserte des lieux de vie (centres commerciaux, lieux d'emploi, écoles...) et des gares et d'augmenter ainsi l'intermodalité entre vélo et train ou vélo et covoiturage pour diminuer l'usage des véhicules particuliers.



LE +

Ce qu'il faut retenir

Dans les prochaines années, la Collectivité européenne d'Alsace travaillera pour améliorer la mobilité douce à l'échelle de l'Alsace toute entière.

Nouvelles technologies

Le Réseau d'Initiative Publique alsacien dénommé « Très Haut Débit Alsace » s'attache à connecter au Très Haut Débit l'ensemble des communes ne bénéficiant pas du déploiement par un opérateur privé. D'ici 2022, toutes les communes alsaciennes seront ainsi connectées.

Au lancement officiel des travaux en 2015, 696 communes – 380 000 foyers – étaient concernées par un raccordement au Très Haut Débit par le Réseau d'Initiative Publique.

Ce réseau assurera à terme une couverture optimale et favorisera le développement de nouveaux usages et services numériques dans l'ensemble de la société : économie, éducation, santé, transport, administration, tourisme, culture...

Les Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin y auront consacré 6 722 000 euros. La Collectivité européenne d'Alsace assurera la poursuite des investissements. Sans cette intervention publique forte, aux côtés de la Région et des communes notamment, 51 % des Alsaciens auraient été tenus à l'écart du Très Haut Débit. Ce projet garantit l'équité des territoires du nord au sud de l'Alsace, tout particulièrement dans les espaces de vie ruraux.



LE +

Ce qui est renforcé

Pas de fracture numérique sur le territoire alsacien, c'était la volonté des Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. L'objectif sera atteint peu après la mise en œuvre de la Collectivité européenne d'Alsace.

OR¹

La coopération transfrontalière est l'un des socles de la Collectivité européenne d'Alsace. Sans attendre 2021, les deux Conseils départementaux ont lancé en 2019 leur stratégie de coopération transfrontalière intitulée « Stratégie Oberrhein – Rhin supérieur », dite aussi Stratégie OR.

La situation de l'Alsace au cœur de l'Europe, frontalière de l'Allemagne et de la Suisse, est une opportunité pour « Renforcer l'attractivité du territoire et favoriser l'emploi », l'un des cinq grands objectifs de cette stratégie. Cela ne se fera pas sans « Apprendre à connaître les langues », autre objectif de cette stratégie.

« Accompagner la transition énergétique par l'innovation » pour faire du Rhin supérieur un modèle européen et de l'Alsace le 1er territoire français « zéro carbone » est un autre objectif de la stratégie de même que « Renforcer la mobilité » en renforçant les liaisons transfrontalières ferroviaires (Colmar-Freiburg, Haguenau-Rastatt...), routières (raccordement des autoroutes françaises et allemandes), fluviales ou cyclables. Mais sans « Se rapprocher pour mieux se connaître » rien de possible, c'est pourquoi de nombreuses actions déjà mises en place par les Conseils départementaux pour favoriser l'information des citoyens, les échanges culturels, sportifs ou entre jeunes seront encore largement poursuivis et intensifiés par la Collectivité européenne d'Alsace.



LE +

Ce qui est renforcé

Chef de file dans le domaine de l'action transfrontalière, la Collectivité européenne d'Alsace sera l'interlocuteur privilégié des partenaires suisses et allemands pour les projets concernant son territoire. La coopération dans le domaine de la santé et du médico-social compteront parmi les grands enjeux.

Pompiers

Les pompiers du Haut- Rhin et du Bas-Rhin protègent la population. Ils interviennent plus de 125 000 fois par an et prennent en charge près de 94 000 victimes.

Si les Alsaciens disposent d'un tel service, c'est parce qu'ils ont parmi eux des hommes et des femmes sapeurs-pompiers, engagés comme professionnels (+ de 1 000) ou comme volontaires (+ de 9 000) au sein des Services Départementaux d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin et du Bas-Rhin (SDIS 68 et SDIS 67). Jusqu'à présent, ceux-ci sont financés pour une grande part par leur Conseil départemental respectifs (+ de 54 M€ en tout) et par les communes de leur département. À partir du 1^{er} janvier 2021, la part départementale de chacun des SDIS sera assumée par une seule entité, la Collectivité européenne d'Alsace. Les services assurés par chacun des SDIS continueront à l'être dans chacun des deux départements avec le même degré d'exigence et de qualité pour la sécurité de tous les Alsaciens.



LE +

Ce qu'il faut retenir

Les SDIS 67 et 68 sont présidés respectivement par les Président des Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (fonction pouvant être déléguée à un Vice-Président). À partir du 1^{er} janvier 2021, ils seront présidés tous deux par le Président ou la Présidente de la Collectivité européenne d'Alsace.

Qualité

Les Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas Rhin assurent un service public à l'échelle de chacun des deux départements. Ils ont toujours mis la qualité de ce service au centre de leurs préoccupations. Une préoccupation qui se perpétuera dans la Collectivité européenne d'Alsace qui veillera à organiser un véritable service public alsacien de grande proximité.

À partir du 1^{er} janvier 2021, les 2 400 agents du Conseil départemental du Haut-Rhin et 3 600 agents du Conseil départemental du Bas-Rhin exerceront leurs missions au nom de la Collectivité européenne d'Alsace.

Les mêmes missions et de nouvelles (lire page 3) pour l'ensemble des Alsaciens à l'échelle de l'Alsace. La qualité et la proximité qui ont toujours été leur marque de fabrique ne seront pas mises à mal par ce changement d'échelle. Bien au contraire, car il s'agit d'une échelle pertinente pour un territoire cohérent. Au plus fort de la crise sanitaire, les actions menées par les deux Conseils départementaux ont prouvé la pertinence de cette échelle alsacienne; ni trop grande, ni trop petite mais tout simplement en adéquation avec la vie quotidienne des habitants.



LE +

Ce qui est renforcé

3 agents pour 1 000 habitants. Ce chiffre, parmi les plus bas de France, est révélateur d'un service public à la fois efficace et économe: un service de qualité et de proximité, tout simplement.

Ruralité¹

L'Alsace dispose de l'un des plus beaux éventails d'espaces naturels, ruraux et montagnards du territoire national. Un formidable atout qu'il nous faut préserver et valoriser.

Aucune autre région aussi densément peuplée que la nôtre ne peut s'enorgueillir d'une aussi grande richesse de milieux naturels, que l'on parcourt l'Alsace du nord au sud ou d'est en ouest.

De l'Outre-Forêt au Jura alsacien, des hautes chaumes aux dernières forêts rhénanes, c'est la diversité qui, à chaque pas, est au rendez-vous. Une diversité que la Collectivité d'Alsace européenne s'évertuera impérativement à préserver. Elle pourra notamment s'appuyer sur les Plans de Gestion de l'Espace rural et Périurbain (GERPLAN) initiés il y a 20 ans dans le Haut-Rhin et leurs quelques 1200 actions dans le but de concilier activités agricoles, urbanisation, préservation des milieux naturels et des ressources.



LE +

Ce qu'il faut retenir

La Collectivité européenne d'Alsace travaillera dans un esprit consensuel avec l'ensemble des acteurs des territoires, pour bâtir en commun une Alsace où il fait bon vivre.

Senior

Permettre à nos aînés de vivre dignement à domicile est un enjeu de société. C'était vrai avant la crise du Covid-19, ça l'est bien davantage encore aujourd'hui.

La politique en faveur des personnes âgées compte parmi les grandes priorités.

L'objectif est de renforcer et de faciliter l'autonomie mais aussi d'améliorer la qualité de vie à domicile ou en établissement. Il s'agit de soutenir les aidants ainsi que les professionnels qui accompagnent nos aînés au quotidien et attendent des autorités une amélioration de leurs conditions de travail. La crise du covid-19 qui a durement touché nos aînés vient renforcer davantage encore cette politique. Apporter un soutien aux Ehpad par la valorisation des budgets de fonctionnement et d'investissement, multiplier les actions de prévention, intensifier les aides pour l'adaptation des logements, renforcer le soutien en faveur des proches aidants, améliorer les parcours de soins et de vie..., constituent plus que jamais une priorité pour la Collectivité européenne d'Alsace.



LE +

Ce qui est renforcé

La Collectivité européenne d'Alsace sera en première ligne des politiques en faveur des Aînés. C'est véritablement un enjeu de société.

Tourisme

La Collectivité européenne d'Alsace sera dotée d'une compétence particulière en matière de tourisme et d'attractivité du territoire. Chef de file, elle coordonnera les initiatives de promotion et développement touristique pour la destination Alsace, en lien avec les autres collectivités et les acteurs du secteur.

L'Alsace représente 45 % de l'activité touristique de la Région Grand Est.

Avec 21 millions de visiteurs, 39 000 emplois directs et 2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, le tourisme occupe une place majeure dans l'économie locale dont il est un moteur.

L'économie, l'emploi et le tourisme sont autant de priorités pour lesquels les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin travaillent main dans la main. De belles avancées ont déjà été faites, notamment avec la réunion des deux agences touristiques départementales formant désormais l'ADT (Alsace Destination Tourisme) et la création de l'ADIRA, l'Agence pour le développement de l'économie et de l'emploi en Alsace, interlocutrice privilégiée des entreprises.

En affirmant le rôle de coordination de la Collectivité européenne d'Alsace, il s'agit de garantir la meilleure efficacité de la politique touristique à l'échelle alsacienne. Il s'agira de continuer à dynamiser le potentiel de ce nouveau territoire, son développement économique et son rayonnement en France comme à l'international.



LE +

Ce qu'on y gagne

La Collectivité européenne d'Alsace gèrera et animera la Marque Alsace si importante pour l'économie du territoire.

Université

Terre de savoir et de très ancienne tradition universitaire, l'Alsace compte quelque 70 000 étudiants, répartis sur deux Universités: l'Université de Haute-Alsace (UHA) à Colmar et à Mulhouse, et l'Université de Strasbourg (UNISTRA), membre d'Eucor, le campus européen qui regroupe cinq universités du bassin rhénan.

A elle seule, l'Université de Strasbourg compte plus de 65 000 étudiants, dont 16 % d'étudiants étrangers, ce qui en fait la plus grande Université française, mais surtout l'une des rares à figurer en très bonne place dans le classement annuel de Shanghai.

Une place de choix que l'UNISTRA doit sans conteste à l'excellence de son enseignement et aux quatre Prix Nobel dont elle peut s'enorgueillir. Un tableau flatteur que viennent compléter les 12 grandes écoles d'ingénieurs, d'architecture, de commerce, de management. À première vue, Strasbourg semble bénéficier d'une aura et d'un poids démesurés face à l'Université de Haute-Alsace. Il n'en est rien, car loin de se concurrencer, David et Goliath se complètent et cheminent de concert. Avec ses écoles de pointe dans le domaine de la chimie, du textile, de la mécanique... et ses laboratoires de recherche fortement connectés au monde de l'entreprise, l'UHA porte l'excellence alsacienne bien au-delà de ses frontières. Le rayonnement international de ces universités, les partenariats établis avec les universités rhénanes sont des atouts de premier ordre pour l'Alsace. La Collectivité européenne d'Alsace s'emploiera à poursuivre ses aides aux programmes d'investissement restants dans le cadre des contrats État/Région.



LE +

Ce qui est renforcé

Étudier en Alsace, ce n'est pas seulement l'assurance de bénéficier d'un enseignement de qualité, mais c'est aussi la possibilité de s'ouvrir aux autres très grandes universités de l'espace rhénan: Bâle, Freiburg, Heidelberg, Karlsruhe...

Vie associative

Bien que les Départements aient toujours été des partenaires privilégiés des associations comme des clubs sportifs, la mise en place effective de la Collectivité européenne d'Alsace permettra d'exercer un rôle de coordination de la politique sportive déployée sur notre territoire.

La promotion de la pratique sportive intègre de nombreux champs d'activité concourant à l'attractivité et au développement du territoire,

que ce soit sur le champ du tourisme par la promotion des activités sportives de nature ou le champ de l'éducation et de la santé, autres compétences partagées du Département. La loi Alsace offre la possibilité aux ordres professionnels et aux fédérations sportives et culturelles de s'organiser plus facilement à l'échelle de la Collectivité européenne d'Alsace. La nouvelle collectivité accompagnera ainsi les projets souhaités par les sportifs eux-mêmes dans la concertation et dans une approche facilitatrice.



LE +

Ce qui change

Les Comités départementaux pourront plus facilement s'organiser à l'échelle alsacienne et dans une proximité réelle avec les territoires.

Willkommen

Pour renforcer efficacement le développement du bilinguisme franco-allemand, la Collectivité européenne d'Alsace disposera de moyens nouveaux qui lui permettront d'agir de la maternelle au lycée.

Le bilinguisme franco-allemand est un enjeu d'avenir.

des milliers d'emplois qui requièrent l'allemand seront proposés à notre jeunesse dans les 15 prochaines années en Alsace et chez nos voisins. L'enseignement bilingue concerne aujourd'hui près de 30 000 élèves de la maternelle et primaire. Près de 6 000 collégiens sont en classe bilingue dans l'Académie de Strasbourg, deux fois plus qu'il y a 10 ans. Pour aller encore plus loin, la Collectivité européenne d'Alsace pourra, par exemple, recruter par contrat des intervenants bilingues pour accroître l'offre éducative en Alsace. Elle accompagnera les communes et les intercommunalités dans la mise en place d'activités périscolaires et extrascolaires en langue régionale.

La Collectivité européenne d'Alsace va créer un comité stratégique de l'enseignement de la langue allemande qui réunira le rectorat et les collectivités territoriales concernées et dont les missions principales seront de définir une stratégie de promotion de l'allemand, d'évaluer ces dispositifs et de favoriser les liens avec les politiques de la culture et de la jeunesse.

LE +



Ce qui change

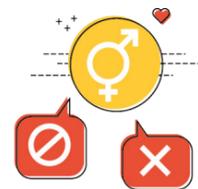
La Collectivité européenne d'Alsace sera un acteur incontournable dans l'apprentissage de l'allemand et de l'alsacien ainsi que pour l'animation culturelle en langue régionale à l'école et hors temps scolaire.

X-Y

Malgré le renforcement des droits et des politiques publiques, les actes de discrimination persistent et gagnent malheureusement du terrain. C'est un combat d'endurance qu'il nous faut mener pour ne pas laisser ouvertes les portes de la violence.

Il faut être extrêmement vigilant face aux manifestations de violence, de harcèlement et de discrimination quelles qu'elles soient. Elles peuvent affecter gravement la construction personnelle et la réussite scolaire des jeunes.

Les prévenir dans l'enceinte de nos collèges est une réelle nécessité pour assurer la sécurité des élèves et garantir l'égalité des chances entre toutes et tous. L'éducation est la seule alternative pour permettre aux jeunes de se construire une pensée autonome, d'échapper aux manipulations et à l'instrumentalisation et ainsi comprendre que la démocratie peut mourir de l'irruption de l'intolérance.



LE +

Ce qu'il faut retenir

Le risque de tentative de suicide est 4 fois plus élevé chez les jeunes LGBT+ que dans le reste de la population. Dire stop à la haine homophobe, c'est dire oui à la vie.

Zéro carbone

Les énergies renouvelables constituent le pilier du développement durable. Elles atténuent les émissions de gaz à effet de serre, contribuent à diminuer notre empreinte carbone et disposent d'un fort potentiel de création d'emplois.

La fermeture de la centrale de Fessenheim suscite des craintes justifiées pour l'avenir économique de l'ensemble du territoire concerné ainsi que pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique de l'Alsace.

Compenser au plus vite les emplois perdus et préserver le potentiel industriel de l'Alsace est dès lors notre absolue priorité. Mais cette fermeture offre également l'opportunité d'engager l'Alsace dans une voie radicalement nouvelle et ambitieuse pour l'avenir.

Hydraulique, géothermie profonde, photovoltaïque, éolien, méthanisation, combustibles de récupération... l'Alsace dispose d'un formidable potentiel d'énergies renouvelables. Elle a été la première région nucléaire de France. Demain, elle ambitionne de devenir le premier territoire qui produira localement une énergie propre et renouvelable.



LE +

Ce qui est renforcé

Les énergies renouvelables, et l'énergie solaire en particulier, ont cette formidable vertu de permettre à tout un chacun d'être un producteur d'énergie et ainsi de redevenir l'acteur à part entière de sa vie et de son territoire.



L'ABÉCÉDAIRE DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Alsace Binôme Culture
Emploi Handicap Famille Démocratie
Jeunesse Gestion
Logement Interreligieux
Nouvelles technologies Kilomètre
Qualité Or
Senior Pompier
Université Ruralité
X-Y Willkommen Tourisme
Zéro carbone Vie associative



ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN